

REGLEMENT RALLYE D'ORIENTATION

Catégorie « Sportif »

1. La pratique peut se faire individuellement ou en groupe (maxi 3 personnes)
2. Au départ, une carte comportant jusqu'à 40 points numérotés et une feuille de route avec l'heure de départ sont remis au participant (une seule feuille de route par groupe).
3. Départ toutes les trois minutes (deux minutes en cas d'affluence).
Un intervalle de départ de cinq minutes minimum est à respecter entre les marcheurs d'un même club.
4. Le participant a 4 heures ou 4h15 pour les vétérans (à partir de 60 ans) pour trouver un maximum de balises situées aux points notés sur la carte (toutes sur chemin, sentiers, laies, limites de commune, ... existants sur la carte et sur le terrain).
Chaque balise a un nombre de points différent (entre 10 et 50 points en fonction de l'éloignement, de la difficulté à la trouver, ...). Ces valeurs sont indiquées sur la carte ou sur un document annexe. Chaque concurrent est libre de construire son itinéraire dans l'ordre qu'il souhaite.
Les balises peuvent être placées jusqu'à 5 m des chemins ou sentiers, mais sont toujours visibles si le marcheur se déplace sur le bon tracé.
5. A chaque balise découverte, le concurrent poinçonne sa feuille de route dans la case portant le même numéro.
6. Arrivée : le marcheur remet sa feuille de route à la table d'arrivée. La personne présente note l'heure d'arrivée sur la feuille de route. Toutes les personnes composant un groupe doivent se présenter ensemble pour valider l'arrivée du groupe.
7. Décompte des points :
Chaque balise poinçonnée sur la feuille de route est comptabilisée. Sur le total des points obtenus, il sera déduit 10 points de pénalité par minute de retard. Aucun bonus n'est accordé si le temps imparti n'a pas été utilisé.
Exemples :
 - Un marcheur qui trouve 400 points de balises et arrive à temps aura 400 points.
 - Un marcheur qui trouve 500 points de balises et arrive avec 5 minutes de retard aura 450 points.
8. Un classement est établi en fonction du nombre de points obtenus.
En cas d'ex-æquo : priorité au marcheur ayant utilisé le moins de temps.
9. Frais d'inscription : 5€ par feuille de route (marcheur individuel ou groupe) et comprenant une carte. 1€ par carte supplémentaire